



COPIE

PROCES VERBAL DE CONSTAT N° 137 382

L'AN DEUX MILLE VINGT

ET LE QUATORZE JANVIER

A la demande de :

La Syndicat des Copropriétaires de la **RESIDENCE AMOUROUX II** sis à TOULOUSE (31500) cité Amouroux 1 rue d'Hyères représenté par son syndic en exercice, la Société **ADL IMMOBILIER**, société immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Toulouse sous le numéro 301 169 116, dont le siège social est situé 22bis avenue Honoré Serres – CS 71518 31015 TOULOUSE CEDEX, agissant poursuites et diligences de son représentant légal domiciliés en cette qualité audit siège.

Laquelle fait élection de domicile en notre étude.

Il m'a été exposé

La Société ADL IMMOBILIER es qualité de syndic nous requiert ce jour à l'effet de nous transporter commune de TOULOUSE, Amouroux II, 11 rue d'Arles, Bâtiment C30 (31500), afin de bien vouloir dresser le Procès-Verbal Descriptif des biens propriété de Monsieur x après délivrance d'un commandement de payer valant saisie immobilière signifié le 21 novembre 2019 par acte de notre ministère.

Déférant à cette réquisition

*J'ai Stéphane DARBON, Huissier de Justice Associé,
Au sein de la SCP STEPHANE DARBON & STEPHANE JONCOUR, titulaires d'un
Office d'Huissier de Justice à la Résidence de TOULOUSE, 46 rue Bayard,
Soussigné*

Je certifie m'être transporté commune de TOULOUSE, Résidence Amouroux II, 11 rue d'Arles, Bâtiment C30 (31500), où étant et en présence de deux témoins majeurs et de deux serruriers, j'ai procédé aux constatations suivantes :

CONSTATATIONS

**11 rue d'Arles
Amouroux II
Bâtiment C30
31500 TOULOUSE**

DESIGNATION DES BIENS SAISIS

Dans un ensemble en copropriété situé à TOULOUSE, 11 rue d'Arles, bâtiment D39 (31500).

- Lot 10029 :

Dans le bâtiment C30 appartement au dernier étage de type 3, première porte portant le n°687 et les 1099/1 000 000èmes des PCG.

- Lot 10007 :

Dans le bâtiment C30, au sous-sol, une cave portant le n°7 et les 21/1 000 000èmes des PCG.

- Lot 14857 :

Un emplacement de voiture extérieur, portant le n°58 et les 48/1 000 000èmes des PCG.

Ces biens et droits immobiliers situés à TOULOUSE cadastrés :

- 833 section AM n°7 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°8 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°9 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°11 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°19 « rue d'Hyères »

- 833 section AM n°122 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°125 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°127 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°129 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°131 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°134 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°235 « rue d'Hyères »
- 833 section AM n°244 « rue d'Hyères »

EDD et REGLEMENT DE COPROPRIETE publié le 3 juillet 1987 volume 10267 n°1 et modificatif publié le 3 juillet 1987 volume 10267 n°2.

Modificatif publié le 27.10.94 volume 94P n°11416 et attestation rectificative publiée le 23.12.94 volume 94P n°14014.

Modificatif publié le 07 avril 2005 volume 2005P n°4156.

Modificatif publié le 29 mars 2007 volume 2007P n°3956 et correction de formalité publiée le 28 juillet 2008 2008D13807.

Et tels et au surplus que lesdits biens et droits immobiliers qui précèdent, existent, s'étendent, poursuivent et comportent, avec toutes leurs aisances, appartenances, dépendances, ensemble de tous immeubles par destination, et en particulier tout matériel pouvant avoir le caractère d'immeuble par destination, et tout droit et toute servitude pouvant y être attaché, et toute augmentation et amélioration à y survenir, sans aucune exception ni réserve.

ORIGINE DE PROPRIETE

Ledit bien appartient à Monsieur xxx pour l'avoir acquis suivant acte de Me MAYLIE en date du 9 septembre 2011 publié le 24 octobre 2011 volume 2011P n°16228.

DESCRIPTIF DES LIEUX :

Entrée/couloir de distribution :

Sol : revêtement parquet PVC.

Murs quatre faces : crépi blanc.

Plafond : crépi blanc.

Une porte d'entrée avec serrure de sûreté.

Un poste interphone en état de fonctionnement.

Un tableau électrique.

Deux placards de rangement bas.

Trois placards de rangement haut.

Ensemble en bon état général.

En entrant côté droit, une pièce cuisine avec balcon, porte-fenêtre et double fenêtre.

Pièce cuisine :

Porte de communication en bois. Poignées métal.

Sol : revêtement PVC en bon état général.

Murs quatre faces : crépi en bon état général.

Plafond : crépi en bon état général.

Une table.

Un groupe de meubles de cuisine bas comprenant évier double, mitigeur, plaque de cuisson et four en état général usagé.

Un groupe de trois placards hauts avec hotte aspirante en état général usagé.

Une fenêtre double : menuiserie PVC double vitrage en bon état général.

Porte-fenêtre double : menuiserie PVC double vitrage en bon état général.

Un balcon à l'état d'usage.

En montant côté droit, deuxième pièce, séjour.

Séjour :

Absence de porte de communication.

Sol : revêtement parquet PVC usagé.

Murs quatre faces : crépi blanc en bon état général.

Plafond : plâtre en bon état général.

Deux portes-fenêtres avec menuiseries PVC double vitrage en bon état général.

Une porte-fenêtre côté droit sur balcon PVC avec double vitrage en bon état général.

Pièce annexe gauche (salon) :

Porte de communication en bois avec poignées métal en bon état général.

Sol : parquet PVC usagé.

Murs quatre faces : plâtrés et peints en bon état général.

Plafond : plâtré et peint en bon état général.

Une porte-fenêtre ouvrant côté gauche avec menuiserie PVC double vitrage en bon état général.

En entrant côté gauche, un local WC.

Local WC :

Porte de communication en bois.

Sol : revêtement parquet PVC.

Murs quatre faces : crépi blanc.

Plafond : crépi blanc.

Bloc WC avec chasse d'eau et abattant plastique. L'ensemble en bon état général.

En entrant côté gauche deuxième pièce, salle de bains.

Salle de bains :

Porte de communication en bois avec poignées métal.

Sol : PVC.

Une cabine de douche avec mitigeur en bon état général.

Un bloc vasque avec deux tiroirs plus mitigeur en bon état général.

Miroir.

L'ensemble en bon état général.

Murs : revêtement bois PVC.

Plafond : plâtre en bon état général.

En entrant troisième pièce fond, chambre.

Chambre :

Porte de communication en bois.

Sol : revêtement PVC usagé.

Murs quatre faces : plâtrés et peints usagés.

Plafond : plâtré et peint usagé.

Deux blocs placards avec portes démontées manquantes.

Un bloc menuiserie porte-fenêtre PVC avec double vitrage en bon état général.

Chauffage central au sol.

Logement vide et inoccupé.

Sous-sol :

Au sous-sol, un emplacement cellier cave numéro 7.

Extérieur :

A l'extérieur, devant le bâtiment numéro 13 rue d'Arles, un emplacement stationnement numéro 58.

Remarque générale : Appartement en bon état général.

Photographie numéro 1



Photographie numéro 2



Photographie numéro 3



Photographie numéro 4



Photographie numéro 5



Photographie numéro 6



Photographie numéro 7



Photographie numéro 8



Photographie numéro 9



Photographie numéro 10



Photographie numéro 11



Photographie numéro 12



Nous annexons 12 clichés photographiques au présent Procès-Verbal de constat.
Les clichés photographiques annexés sont conformes à la réalité et ne se trouvent pas modifiés par un quelconque procédé technique.

Mes constatations étant terminées, j'ai dressé le présent Procès-Verbal de Constat pour servir et valoir ce que de droit à notre requérante.

**SOUS TOUTES RESERVES
DONT PROCES-VERBAL**
Acte soumis à la taxe forfaitaire
Coût au dos

Me Stéphane DARBON
Huissier de Justice

